

Compte-rendu de l'Assemblée générale du jeudi 13 février 2003

L'Assemblée s'est tenue au siège social de l'Association, 2 port de l'Embouchure, à 20h30.

Rapport moral

La perspective de notre action est double : il s'agit d'un travail de proximité, liée à l'environnement immédiat ; mais l'association envisage aussi son action dans une perspective plus large et un secteur géographique plus vaste.

1) Action de proximité :

Action festive et culturelle de l'année 2002 :

Nous avons comme chaque année organisé le repas de quartier, auquel ont participé de nombreux habitants. Le mobilier (tables et chaises) a été prêté par la Mairie et l'école des Amidonniers et les scouts de la paroisse St Paul nous ont permis de stocker le matériel. Le temps était très beau et l'opération, qui sera renouvelée, réussie.

Au début de l'été, nous avons tenu un stand de l'association à la fête qui avait été organisée par la MJC, sur les bassins de l'Embouchure.

Au mois d'octobre 2002, l'ASBBA a organisé la visite guidée du quartier par une conférencière d'Arthémis (du Bazacle jusqu'à Héraklès, en passant par Saint-Paul). La réunion s'est achevée autour d'un pot amical au Friend's Café. Le public, assez nombreux, était d'âge varié, ce qui montre bien l'intérêt des anciens comme des jeunes pour l'histoire du quartier (une rubrique historique sur ses rues paraît régulièrement dans *Canal Infos* qui sortira bientôt son 6^e numéro). Ce journal est un lien matériel entre les habitants, que l'on aimerait voir relayé par l'existence d'infrastructures véritablement adaptées à l'accueil et au rassemblement des habitants (il n'existe rien à part la MJC et un local rue du Niger, actuellement dépourvu de mobilier et d'électricité).

Création (toute récente) d'un site Internet sur l'ASBBA (voit *infra*).

Suivi de dossiers et sujets sensibles pour l'année en cours :

Circulation :

L'enquête que nous avons menée auprès des adhérents a été élargie à tous les habitants. Les conclusions partielles avaient été transmises à JC Paix, alors maire de quartier, qui a depuis été remplacé par M. Chollet. Lors de l'AG, des explications sur les résultats de l'enquête ont été données, avec projection de transparents. Il en ressort globalement que les habitants souhaiteraient un accroissement des transports en commun et une diminution des nuisances liées à l'automobile.

L'ASBBA tient à la disposition de ses adhérents le dossier concernant les conclusions de l'enquête.

Surveillance des arbres :

Les explications sur l'abattage expéditif des deux plus gros platanes du Canalet sont évasives. Plusieurs de nos courriers à ce sujet sont d'abord restés sans réponse, puis le service des espaces verts a répondu en invoquant la maladie des platanes. Toutefois, aucune explication concernant la brutalité de la procédure et le manque de concertation avant abattage (personne, ni l'association, ni les riverains, n'a été informé de l'abattage, ce qui a suscité dans le quartier des réactions indignées). Aucune précision n'a été fournie sur un classement éventuel de ces arbres. Après approfondissement de nos recherches, il semble qu'ils n'aient pas été classés (contrairement à ceux du Canal), ce qui leur a valu d'être supprimés sans autre forme de procès. On ne peut que regretter le manque de communication du service concerné.

Nuisances diverses :

Exhibitionnistes, bruits et nuisances nocturnes près de la piscine Chapou,, dépôts sauvages d'ordures,... : plusieurs troubles ont été signalés à l'ASBBA par des habitants. Nous avons transmis les courriers aux services et autorités compétents.

Surveillance du patrimoine et du POS :

Cette année, les choses ont peu bougé, mais ce sera sans doute avec la circulation le gros dossier de la rentrée (ZAC des Ponts Jumeaux en particulier, dont les travaux débiteront au plus tard à la rentrée). Notre quartier et ses alentours immédiats subissent une forte pression immobilière.

À signaler que la coulée verte n'a toujours pas été prolongée vers les Ponts-Jumeaux et que le raccordement vers l'allée de Brienne, derrière la Manufacture, n'est pas fini ; un nouvel immeuble en chantier bloque d'ailleurs l'accès vers l'allée pour plusieurs mois.

2) Positionnement plus large, au-delà du quartier :

La plus grande nouveauté de l'année est l'entrée de notre association à la CCQ (Commission Consultative de Quartier), récemment créée par la Mairie. C'est un outil de consultation (avec ses avantages et ses limites) et à ce titre, nous invitons les habitants à s'adresser à l'association pour se faire entendre. Notre quartier appartient au secteur 4. Il y a ambiguïté sur le terme " quartier ", le mot recouvrant pour la municipalité un vaste secteur englobant plusieurs quartiers distincts : Amidonniers, 7 Deniers, Béarnais et Minimés. La troisième réunion s'est tenue à la mi-février ; elle avait comme objectif la présentation par la Mairie du projet de principe, avant l'élaboration d'un projet final début 2004.

L'ASBBA s'engage sur des sujets de société très actuels. Elle apporte son soutien logistique et financier à divers groupes (adhésion, diffusion de tracts et pétitions, assistance aux réunions, suivi des dossiers). Nous pouvons vous informer sur les organisations suivantes :

UMINATE : Association de protection de la nature et de l'environnement

Comité contre Plan Ginestous 2000 : en ce moment, on assiste à la construction et à l'achèvement des incinérateurs, potentiellement nuisibles à cause des rejets de dioxine. Une demande d'enquête sanitaire sur l'impact des rejets sur les populations a été faite par le Collectif. Nous l'avons relayée en diffusant et faisant signer une pétition en ce sens ; nous avons aussi participé à la plantation de l'arbre de la vigilance au bord du bassin des Ponts Jumeaux, courant février.

Comité contre Nuisances aériennes (CCNAT) : diverses rencontres avec les élus ont eu lieu, pour soutenir le projet d'un nouvel aéroport. La construction d'un nouvel aéroport assez près de Toulouse est projeté. Sans rejeter le projet du TGV Paris-Toulouse, le collectif réaffirme la nécessité de créer un nouvel aéroport, moins nuisant pour les riverains que celui de Blagnac (le mot " nuisant " étant à prendre au sens large, puisque notre quartier est également victime des nuisances sonores aériennes).

Les projets pour les mois à venir sont le suivi des dossiers ZAC, l'enrichissement du site WEB, qui sera consultable dans les prochains jours : <http://amidonniers.free.fr/> ou <http://amidonniers.online.fr>.

Adresse mail : amidonniers@free.fr ; le travail sur la mémoire du quartier à partir du recueil de témoignages des habitants les plus anciens.

=> Notre activité, totalement bénévole, est fondée sur la motivation, l'esprit d'initiative et le travail de plusieurs membres actifs de l'association. La possibilité de développement est importante, grâce aux cotisations et à l'engagement du plus grand nombre sur des thèmes qui nous concernent tous et qui contribueront à assurer la vitalité et l'identité de notre quartier.

Après un exposé sur la circulation, des étudiants de 3^e année de l'École d'Architecture de Toulouse sont venus nous présenter notre quartier : ils ont en effet étudié cette année le cas des Amidonniers et nous ont, au moyen de projections et de comptes rendus, présenté une synthèse de ce remarquable travail. L'exposé a été suivi d'un débat.

Qu'ils soient chaleureusement remerciés, ainsi que leur professeur, M. Escudié, de leur sympathique et instructive collaboration.

Cette soirée conviviale s'est terminée autour de quelques délicieuses galettes ...

À noter que l'AG de cette année a fait l'objet d'un article dans *La Dépêche* du mardi 18 février 2003.